

**Kit SDS page de référence****ProSieve™ ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer (4X)**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

---

**Informations sur le produit**

Nom du produit : ProSieve™ ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer (4X)

Numéro de la  
matière : 00193861**Composants**

ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

SDS en annex

Reducing Agent 20X

SDS en annex

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Recherche et développement scientifiques

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société : **Lonza Ltd**  
Muenchensteinerstrasse 38  
CH-4002 Basel, Switzerland  
Business Telephone: +41 61 316 81 11**Lonza Verviers Sprl**  
Parc Industriel de Petit-Rechain  
BE-4800 Verviers, Belgium  
Business Telephone: +32 8732 1611**Lonza Cologne GmbH**  
Nattermannallee 1  
DE-50829 Köln, Germany  
Business Telephone: + 49 221 99 1990**Lonza Copenhagen ApS**  
Strandhaven 12  
DK-2665 Vallensbaek Strand, Denmark  
Business Telephone: + 45 4356 7400

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Personne responsable/émettrice

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'appel d'urgence : Lonza Ltd, CH-4002 Basel, Switzerland  
Téléphone: +41 61 313 94 94 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

##### Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH	Classification	Concentration (% w/w)
sulfate de sodium et de dodécyle SDS	151-21-3 205-788-1 01-2119489461-32-XX XX	Flam. Sol. 2; H228 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Chronic 3; H4120 - < 10 %	>= 5 - < 10
		Limite de concentration spécifique 2; H319 10 - < 20 %	

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

		1; H318 ≥ 20 %	
--	--	-------------------	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.  
Consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Les dommages à la santé peuvent être retardés.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche  
Eau pulvérisée  
Mousse

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Produits de combustion dangereux : Oxydes de sodium  
Oxydes de carbone (COx)  
Oxydes de soufre (SOx)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un respirateur à air comprimé équipé d'un masque intégral. Vêtement complet résistant au feu. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Risque d'explosion en cas d'incendie.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un appareil de protection respiratoire pour effectuer des opérations qui peuvent entraîner une exposition aux vapeurs du produit.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

- Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas chauffer le produit.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Température de stockage: < -18°C. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Protéger de la lumière. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Les pays non mentionnés peuvent avoir leurs propres valeurs spécifiques.

##### Limites d'exposition professionnelle

##### Suisse

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA (Fraction inhalable.)	50 mg/m3	SMAK
		STEL (Fraction inhalable.)	100 mg/m3	SMAK

##### Allemagne

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	MAK (Fraction inhalable.)	200 mg/m3	DFG MAK
Catégorie valeur limite maximale		Catégorie valeur limite maximale 2		
		(Fraction inhalable.)	200 mg/m3	TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale		Catégorie valeur limite maximale 2		

##### Belgique

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	BE/OEL

##### Danemark

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	GV (poussière totales)	3 mg/m3	GV (DK)

#### France

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	VME (Aérosols)	10 mg/m3	FVL

#### Italie

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA (particules inhalables)	10 mg/m3	OEL (IT)
		TWA (particules alvéolaires)	3 mg/m3	OEL (IT)

#### Espagne

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	VLA

#### Royaume Uni

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	EH40 WEL

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Glycerol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	56 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	229 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33 mg/m3
sulfate de sodium et de dodécyle	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	285 mg/m3

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

			systemiques	
--	--	--	-------------	--

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Glycerol	Eau douce	0,885 mg/l
	Eau de mer	0,088 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	8,85 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,3 mg/kg
	Sédiment marin	0,33 mg/kg
	Sol	0,141 mg/kg
sulfate de sodium et de dodécyle	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Eau douce	0,137 mg/l
	Sol	0,882 mg/kg
	Sédiment marin	0,482 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	4,82 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	1084 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,055 mg/l
	Eau de mer	0,0137 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Eviter les projections.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Taux de perméabilité : > 480 min

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)  
Appareil respiratoire avec filtre ABEK.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Aspect : Solution aqueuse



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

---

Couleur	:	clair, rouge
Odeur	:	Âcre
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition Température de décomposition	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité relative	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Stable dans des conditions normales.  
Risque de décomposition.  
Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : donnée non disponible

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Remarques: donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarques: donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Remarques: donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Génotoxicité in vitro : Remarques: donnée non disponible

**Cancérogénicité**

Remarques: donnée non disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Effets sur la fertilité : Remarques: donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Remarques: donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Remarques: donnée non disponible

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Information supplémentaire**

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

**Les données toxicologiques suivantes se réfèrent à:****sulfate de sodium et de dodécyle** (No.-CAS: 151-21-3)**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1 290 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Espèce: Lapin  
Evaluation: Provoque une sévère irritation des yeux.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Type de Test: Test de Maximalisation

Résultat: négatif

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Espèce: Salmonella typhimurium

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

: Espèce: Cellules de mammifère

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Organes cibles: Système respiratoire

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

: Remarques: donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité

: Résultat: donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation

: Remarques: donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**Répartition entre les compartiments  
environnementaux

: Remarques: donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**IATA** Marchandise non dangereuse

- 14.1 Numéro ONU : Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement : non

**IMDG-CODE** Marchandise non dangereuse

- 14.1 Numéro ONU : Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement : Polluant marin: non

**ADR** Marchandise non dangereuse

- 14.1 Numéro ONU : Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement : non

**RID** Marchandise non dangereuse

- 14.1 Numéro ONU : Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement : non

**DOT** Marchandise non dangereuse

- 14.1 Numéro ONU : Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement : non

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

<b>TDG</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>14.1 Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	:	non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

**Information sur les législations nationales**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 Mise en danger significative de l'eau  
Remarques: Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non requis

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H228 : Matière solide inflammable.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Flam. Sol. : Matières solides inflammables  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ATE - Acute Toxicity Estimate; AwSV - Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen / Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; BPR – Biocidal Product Regulation; bw - Poids corporel; CAS - Chemical Abstract Service; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DNEL-Derived No Effect Level; DOT - Department of Transportation; EC – European Community; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; EN – European Standard; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Emergency Response Guide; EU OEL - European Occupational Exposure Limit; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; GV – Danish Exposure Limits for Substances and Materials; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); LOFT - Danish Threshold Limit Value; MAK - German Threshold Limit Value; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NIOSH/Guide – National Institute of Safety and Health Guidebook; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NTP - National Toxicology Program; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PEL - Permissible Exposure Limit; PNEC -



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**ProTrack™ Dual Color Protein Loading Buffer, 4X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

Predicted no Effect Concentration; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; REL - Recommended Exposure Limit; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; STEL - Short-Term Exposure Limit; TDG - Transportation of Dangerous Goods; TGG – Dutch Threshold Limit Value; TGV – Swedish OEL; TLV Threshold Limit Value; TLV-C - Threshold Limit Value Ceiling; TWA -Time Weighted Average; UDS - Unscheduled DNA Synthesis; UN - Les Nations Unies; VLE - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France; VME - Valeur (Limite) Moyenne d'Exposition; VOC - Volatile Organic Compound[s]; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WEEL - Workplace Environmental Exposure Level; % w/w Percent weight by weight; %(V) Percent Volume

**Information supplémentaire**

Format de la date : jj.mm.aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

99 / FR

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : Reducing Agent 20X

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Pour utilisation en recherche exclusivement. Ne pas utiliser à des fins de diagnostic.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société : **Lonza Ltd**  
Muenchensteinerstrasse 38  
CH-4002 Basel, Switzerland  
Business Telephone: +41 61 316 81 11**Lonza Verviers Sprl**  
Parc Industriel de Petit-Rechain  
BE-4800 Verviers, Belgium  
Business Telephone: +32 8732 1611**Lonza Cologne GmbH**  
Nattermannallee 1  
DE-50829 Köln, Germany  
Business Telephone: + 49 221 99 1990**Lonza Copenhagen ApS**  
Strandhaven 12  
DK-2665 Vallensbaek Strand, Denmark  
Business Telephone: + 45 4356 7400

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Personne responsable/émettrice

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'appel d'urgence : Lonza Ltd, CH-4002 Basel, Switzerland  
Téléphone: +41 61 313 94 94 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

: Danger

Mentions de danger :

: H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

(R\*,R\*)-1,4-dimercaptobutane-2,3-diol

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH	Classification	Concentration (% w/w)
(R*,R*)-1,4-dimercaptobutane-2,3-diol	3483-12-3 222-468-7	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 30 - < 50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Pas d'information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Mousse

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (COx)  
Oxydes de soufre (SOx)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de précautions spéciales requises.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de : Pas de conditions spéciales de stockage requises.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

stockage et les conteneurs

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Eviter les projections.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Taux de perméabilité : &gt; 480 min

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : liquide

Aspect : Solution aqueuse

Couleur : donnée non disponible

Odeur : donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

---

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition Température de décomposition	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité relative	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Stable dans des conditions normales.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : donnée non disponible

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1 112 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Remarques: donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarques: donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Remarques: donnée non disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Génotoxicité in vitro : Remarques: donnée non disponible

**Cancérogénicité**

Remarques: donnée non disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Effets sur la fertilité : Remarques: donnée non disponible



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Remarques: donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Remarques: donnée non disponible

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Information supplémentaire**

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons : Remarques: donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : Résultat: donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Remarques: donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de perturbation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

endocrinienne

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

Potentiel de perturbation endocrinienne

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique supplémentaire

: donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit

: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.  
Contacter les services d'élimination de déchets.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****IATA**

Marchandise non dangereuse

**14.1 Numéro ONU**

: Non applicable

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

: Non applicable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

: Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

: Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

: non

**IMDG-CODE**

Marchandise non dangereuse

**14.1 Numéro ONU**

: Non applicable

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

: Non applicable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

: Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

: Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

: Polluant marin: non

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

<b>ADR</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>14.1 Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	:	non
<b>RID</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>14.1 Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	:	non
<b>DOT</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>14.1 Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	:	non
<b>TDG</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>14.1 Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	:	non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

**Information sur les législations nationales**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau  
Remarques: Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non requis

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Classification du mélange:**

Acute Tox. 4            H302  
Skin Irrit. 2            H315  
Eye Dam. 1            H318

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul

**Texte complet pour phrase H**

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

**Texte complet pour autres abréviations**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ATE - Acute Toxicity Estimate; AwSV - Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen / Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; BPR – Biocidal Product Regulation; bw - Poids corporel; CAS - Chemical Abstract Service; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DNEL-Derived No Effect Level; DOT - Department of Transportation; EC – European Community; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; EN – European Standard; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Emergency Response Guide; EU OEL - European Occupational Exposure Limit; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; GV – Danish Exposure Limits for Substances and Materials; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); LOFT - Danish Threshold Limit Value; MAK - German Threshold Limit Value; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NIOSH/Guide – National Institute of Safety and Health Guidebook; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NTP - National Toxicology Program; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PEL - Permissible Exposure Limit; PNEC - Predicted no Effect Concentration; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; REL - Recommended Exposure Limit; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; STEL - Short-Term Exposure Limit; TDG - Transportation of Dangerous Goods; TGG – Dutch Threshold Limit Value; TGV – Swedish OEL; TLV Threshold Limit Value; TLV-C - Threshold Limit Value Ceiling; TWA -Time Weighted Average; UDS - Unscheduled DNA Synthesis; UN - Les Nations Unies; VLE - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France; VME - Valeur (Limite) Moyenne d'Exposition; VOC - Volatile Organic Compound[s]; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WEEL - Workplace Environmental Exposure Level; % w/w Percent weight by weight; %(V) Percent Volume

**Information supplémentaire**

Format de la date : jj.mm.aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Reducing Agent 20X**

Version 2.0

Date de révision 15.12.2021

Date d'impression 02.11.2024

disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

99 / FR

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.